



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



# LA ROUTE BLEUE® DU SEL ET DES PÊCHEURS

Mise en écotourisme d'un itinéraire de découverte lagunes, mer, & terre  
autour du Sel et de la Pêche Patrimoine et construire l'identité maritime de notre Région

Une innovation inscrite en coopération avec le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée – la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne – Gruissan – La Palme – Les Salins de Gruissan et de La Palme et ouverte aux communes et entreprises concernées



## 1. Rappel

La **Route Bleue® du Sel et des Pêcheurs** s'inscrit dans la continuité du programme « Odyssea Destination Européenne d'Excellence » du Grand Narbonne, en accord avec les objectifs de la Stratégie Touristique Intégrée Innovante du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Pays Cathare et la stratégie de destination de Gruissan et de La Palme. Une convention de partenariat a été signée en 2017, entre le Parc naturel régional, les communes de Gruissan et de La Palme pour conduire des opérations pilotes.

Un accord qui formalise une ambition collective pour construire ensemble la croissance bleue et verte par une mise en économie touristique des savoir et savoir-faire locaux autour du sel et de la pêche (ostréculture, conchyliculture), en créant un nouveau produit pilote, innovant, d'intérêt communautaire, en participant à la **construction de l'identité maritime de la Région**.

Une opération intégrée aux objectifs du Parlement de la Mer et du Schéma Régional de Développement du tourisme de la Région Occitanie et son Plan Littoral 21, de la valorisation de la destination Aude Pays Cathare, des pôles d'excellence de la France (écotourisme et savoir-faire locaux), aux objectifs stratégiques de la France et de l'Europe inscrits dans les contributions « FFPP - Odyssea 20/20 Tourisme et Croissance Bleue ».



## 2. L'ambition du projet

L'ambition des acteurs du projet est d'innover en termes de valorisation des filières de l'économie maritime en créant la première Route Bleue® qui valorise les patrimoines Mer et Terre du littoral, au sein de la Destination Occitanie, dans le Grand Narbonne. Lors de la phase pilote 2017, la Route Bleue® du sel et des pêcheurs s'est structurée entre les deux salins de Gruissan et de La Palme, sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Le succès grand public de la course et de la croisière, la qualité et la mobilisation des acteurs locaux sont des indicateurs très encourageants. En 2018, la Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® fait le pari de l'innovation en matière de valorisation et de préservation des patrimoines naturels et culturels maritimes et lacustres, avec l'ouverture aux autres communes concernées par nos héritages communs : Sigean, Port-La Nouvelle, Peyriac-de-Mer, Bages, Leucate, Narbonne, Fleury d'Aude... Une mise en tourisme qui va intégrer des entreprises engagées dans le tourisme durable sous la marque nationale « Valeurs Parc naturel régional ». Un moyen concret pour reconnaître et associer l'ensemble des services touristiques dits « communs » : hébergements, restaurations, vigneron, location de vélos, de canoë..., dans un objectif de développement économique durable, plus solidaire entre les territoires et visant à favoriser des emplois non délocalisables.

Les partenaires de la Route Bleue du sel et des pêcheurs® visent un tourisme de haute qualité, attractif, identitaire, et innovant, fondé sur une gestion intégrée des espaces naturels, sur la valorisation et le développement durable des patrimoines naturels et culturels, supports sensibles de nouveaux produits écotouristiques à fortes valeurs ajoutées. L'objectif est de démontrer, à travers la pratique d'une itinérance douce en mer (nautique) et à terre (zéro émission de CO<sub>2</sub> ou par des transports en commun – bus), que le patrimoine autour du sel et de la pêche contribue à un développement économique des entreprises locales et des communes engagées dans une offre de destination d'excellence « la Narbonnaise en Méditerranée ».

## 3. L'opération vise simultanément 7 enjeux :

1. Élever le sel et la pêche comme un patrimoine, un héritage commun de notre littoral, support d'une meilleure attractivité touristique et d'offres originales à mieux intégrer, vecteurs de l'identité maritime de notre région.
2. Assurer l'attractivité et la compétitivité des salins et des pôles de vente des pêcheurs, des entreprises et des destinations concernées au niveau local (Gruissan, La Palme, Sigean, Port-La Nouvelle... / Grand Narbonne) au niveau régional (Occitanie) et national (France).
3. Assurer la conquête de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles autour d'une stratégie d'excellence d'écotourisme - de slow tourisme, fondée sur des nouvelles offres et services Mer - Port et Terre dans une logique de rendez-vous des 4 saisons.
4. Faciliter un meilleur accès aux activités et développer de nouvelles expériences innovantes d'écomobilité touristique (slow tourisme), patrimoniale, Mer, Lagunes et Terre, au service d'une meilleure connectivité des entreprises, des sites touristiques et des communes du Grand Narbonne.
5. Développement et structuration de l'offre, valoriser, promouvoir, distribuer et commercialiser les produits liés au sel et à la pêche dans le cadre de circuits courts, tout en développant de nouveaux circuits de distribution, commercialisation et de valorisation touristique (hébergeurs, restaurants, croisière, nautisme, randonnées...).
6. Réussir un équilibre entre développement économique et résilience écologique pour assurer l'avenir du territoire.
7. Valoriser tout au long de la Route Bleue® du sel et des pêcheurs l'ensemble des acteurs économiques identitaires du territoire, véritables plus-values en termes d'offres et de produits touristiques, en priorité les vigneron, le patrimoine gastronomique.



#### 4. La gouvernance du projet

La gouvernance du projet dans une logique de projet intégré et dans les conditions de la candidature « Grands sites d'Occitanie » devrait travailler avec un chef de file : l'OTC Grand Narbonne tourisme (en partenariat formalisé avec les trois OT 1<sup>ère</sup> Catégorie) et s'intégrer aux GT retenus de GSO, concernant les itinérances thématiques et les innovations numériques, avec la création au sein du comité scientifique Odyssea, d'un groupe d'experts spécialisés sur le patrimoine et les métiers du sel et de la pêche.

#### 5. Six objectifs opérationnels de la mise en tourisme originale de la Route Bleue du Sel et des Pêcheurs

Elle consiste à :

1. La valorisation, médiation numérique et innovations digitales des patrimoines, des sites, des activités et des produits écotouristiques autour du sel et de la pêche et des lieux aménagés et emblématiques.
2. La mise en avant de la gastronomie issue de ces deux grandes activités déclinées en offres produits de restauration, de recettes, d'évènements, de produits dérivés comme les salaisons, le pain, les plats et recettes gastronomiques locales...
3. La formalisation d'un modèle exemplaire de développement durable du territoire « digne » d'un label Parc naturel, par la valorisation et la préservation de la biodiversité et des savoir-faire locaux.
4. La structuration et l'organisation de l'écomobilité, d'une meilleure connectivité des bassins de clientèles (gare, aéroport, ports, communes voisines...) vers les sites et l'itinérance patrimoniale et culturelle.
5. L'intégration avec l'aide des OT, du Parc, des chambres consulaires..., des hébergeurs et des restaurateurs reconnus comme des étapes recommandées de la route, des ambassadeurs de ces thématiques et fer de lance de la distribution, valorisation des offres et des produits.
6. La création d'évènements capitalisant les thématiques identitaires et générant du trafic, de l'actualité média et de la notoriété.

**Une mise en scène originale.** La route bleue pourrait faire le choix d'une mise **en scène originale** en construisant un **récit et une mise en scène du sel et de la pêche** en phase avec la candidature « Grands Sites de la Narbonnaise » : **le sel, la pêche dans l'antiquité, au Moyen Âge et aujourd'hui, le long du Canal de la Robine et sur les sites de production.** C'est un marketing de mise en réseau des offres et produits avec les grands sites de la Narbonnaise (Fontfroide, Narbo Via, Narbonne, le Canal du midi et le Somail...), un choix qui optimiserait et rendrait plus lisible, cohérente, différente et attractive notre destination. La Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® emprunte **un tracé exceptionnel** au Patrimoine Mondial de l'Humanité « le Canal de la Robine », un itinéraire le long des lagunes qui connecte notre région Occitanie à la Méditerranée à Port-La Nouvelle. Une spécificité, des paysages exceptionnels, des sites (Narbonne, Grand Castelou, Ile Sainte-Lucie...) et des marques internationales (UNESCO - Méditerranée) à capitaliser !

**L'innovation digitale proposée** est le « **storytelling multimédia** » (commentaires de guidage, réalité augmentée, visite virtuelle, immersion avec casque, GPS interactif...), pour des récits ludiques et attractifs de voyage, une médiation numérique originale, pour nous guider sur les chemins bleus de l'histoire, être acteur de son odyssée, écouter parler les paysages, les pêcheurs, les sauniers, les artistes locaux... Un récit innovant de l'aventure à pratiquer et adapter à la croisière, aux itinérances à pied, en bateau, canoë, aviron, vélo, excursions...C'est une innovation de « **smart route bleue dans le label Odyssea** » où les visites de nos sites et espaces salicoles, de la pêche, en seront les points forts.

**Positionnement d'une nouvelle offre qui surfe sur la demande.** Les Routes Bleues du Patrimoine maritime, à la frontière entre terre et mer, offrent des rencontres, des accueils innovants (maison du tourisme bleu du port de Gruissan, maison des Parcours du Grand Narbonne au Somail, à Vinassan et demain à La Palme...), proposent des produits 4 saisons adaptés aux typologies de clientèle (silver économie, entreprises, groupes, population...), valorisent et protègent des sites et des paysages de grande diversité sur tous les parcours au fil de l'eau. Suivre et emprunter les Routes Bleues (bateau, croisière, à pied, vélo, canoë...), c'est mieux comprendre l'héritage historique des ports et des voies commerciales de navigation (du sel, du vin, de la pêche...), des découvertes, des relations liant les peuples de la mer et de la terre. C'est vivre au contact des gens d'ici, en suivant un fil rouge intégrant le récit des patrimoines naturels et historiques... C'est bénéficier pour les clientèles de nouvelles expériences, rencontres, offertes par les pêcheurs, sauniers, vigneron... Ce sont de nouveaux itinéraires de découverte, avec ou sans guide accompagnateur, des séjours organisés localement qui sont le moyen de faire partager nos spécificités, notre passion pour le patrimoine et nos saveurs maritimes, en prenant le temps de la découverte (slow tourisme), de l'échange, pour simplement voir notre destination avec d'autres yeux : plus écologiques, historiques, culturels... et sensibles.

## 6. Mise en tourisme intégrée, les 13 principaux bénéfices et résultats attendus

1. La reconnaissance (labels, média, réseaux sociaux...) de la mise en écotourisme exemplaire du littoral de la destination « Narbonnaise surprenante Méditerranée » par la création d'actualité des nouvelles offres originales et innovantes de la « Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® » (ostréiculteurs / conchyliculteurs).
2. Les innovations avec la mise en place et le succès constaté auprès des utilisateurs des nouvelles mobilités d'écotourisme zéro émission de CO<sub>2</sub> : randonnée pédestre, vélo, cheval, canoë, aviron, voile... en partenariat avec le Grand Narbonne et les salins de Gruissan et de La Palme, les pêcheurs, les organisations touristiques et culturelles, les collectivités directement intéressées par le tracé de l'itinéraire et ses enjeux : communes de Sigean, de Port-La Nouvelle, Bages, Peyriac-de-Mer, Leucate, Fleury d'Aude, Narbonne... en partenariat avec le Parc naturel régional de La Narbonnaise, le Département de l'Aude, la Région, l'État, l'Europe.
3. Assurer, mesurer une plus grande attractivité des destinations partenaires dans un positionnement plus « green » de Gruissan, de La Palme, Bages, Port-La Nouvelle, Peyriac, Sigean, Narbonne, Leucate..., des salins, des pêcheurs, du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, du Grand Narbonne, de l'Aude Pays Cathare et de la destination Occitanie / Sud de France.
4. Constater l'efficacité des actions de protection, de valorisation des sites culturels et naturels et des pôles autour du sel et de la pêche, l'appréciation et le nombre de produits d'écotouristiques et de slow tourisme.
5. Mesurer la plus-value sur l'économie du territoire, la professionnalisation des acteurs, les valeurs ajoutées constatées pour les sites des salins, des pêcheurs et des entreprises liées aux nouvelles offres de la Route Bleue du sel, de la pêche mais aussi aux services touristiques – OT, Ports, loueurs de véhicules vert, restaurants, hébergeurs, guides accompagnateurs... (pérennisation et création d'emplois), constater l'augmentation des chiffres d'affaires des entreprises partenaires.
6. Améliorer et développer des nouveaux circuits de distribution / commercialisation des produits et des activités liés au sel et à la pêche par le développement des circuits courts et de nouveaux réseaux de commercialisation.
7. Diversifier les sources de revenus des pêcheurs par le pescatourisme et une meilleure prise en compte des produits de la mer dans la restauration, les événements...
8. Monter en gamme et conquérir de nouvelles clientèles attirées par le slow tourisme, l'écotourisme, le tourisme bleu, le patrimoine maritime et ses passages naturels...
9. Améliorer l'image de la destination grâce à des produits plus authentiques et identitaires (sel et produits halieutiques...), participer à construire une identité maritime de notre Région, fédérer les populations par une valorisation patrimoniale et culturelle du sel et des produits de la pêche, de la mer, comme héritages communs.
10. Disposer d'une gamme de nouveaux produits d'écotourisme, promus, distribués et en lien avec la stratégie régionale et de la destination France (Pôles d'excellence).
11. Valoriser plusieurs nouvelles manifestations dans l'objet, renforcer des événements existants et constater leurs succès en termes d'impacts média, de fréquentation, de consommation, de présence dans les réseaux sociaux, de meilleur référencement, fidélisation, de commercialisation de groupes...
12. Favoriser une meilleure connectivité de l'économie touristique (gare, port, lieux d'hébergements...), accès aux entreprises, par la mise en synergie des sites touristiques via l'organisation collective de la mobilité douce (Écogare d'itinérance touristique Odyssey Protect, plan de mobilité du Grand Narbonne...).
13. Contribuer à garantir la durabilité de l'activité de pêche artisanale, l'ostréiculture et les cultures du sel, du tourisme durable d'une façon générale, en prenant en compte les aspects environnementaux, économiques, culturels et sociaux.

## 7. Objectif à moyen terme

Un des objectifs à moyen terme sera l'intégration de la « Route Bleue du Sel et des Pêcheurs® » vecteur de croissance bleue et verte, au sein du Grand Itinéraire Culturel Européen nautique de valorisation du Patrimoine Maritime (GEC Odyssey), dans le label des itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, dans le référentiel de l'UNESCO, et développé dans les enjeux du Plan Littoral 21 de la Région Occitanie, pour réussir une mise en réseau régionale et une promotion collective internationale de multi-destinations des ports et des nouvelles « Destinations Bleues d'excellence » de la Méditerranée.

## 8. Un projet qui s'intègre dans les enjeux nationaux, régional et les objectifs des fonds européens

1. La politique de cohésion 2014-2020 : FEDER-FSE Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.
2. Dans le cadre du programme LEADER du Gal Est-Audois - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.
3. Le Plan Littoral 21, le développement des activités nautiques, la mise en tourisme de l'offre culturelle et naturelle.
4. Dans le cadre du DLAL FEAMP du Groupe d'Action Local Pêche Aquaculture – étangs-mer-Aude.
5. Dans Le P.I.A Culture, Patrimoine, Numérique

## GRUISSAN

**ÉCONOMIE TOURISTIQUE.** Le sel de Gruissan vient d'obtenir le premier label en France de « Valeurs Parc Naturel Régional ». Une belle ouverture.

# Une première nationale pour le salin

Les Salins de Gruissan, ainsi que celui de La Palme étaient mis en valeur pour le travail réalisé par Patrice Gabanou et toute son équipe œuvrant sur le site. En effet, le sel du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise est dorénavant reconnu « Valeurs Parc Naturel Régional ». Tous les protagonistes peuvent être fiers de ce label car c'est la première fois qu'il est décerné en France.

Une réunion se tenait en mairie en présence des acteurs de cette opération parmi lesquels Didier Codorniou, maire et premier vice-président de la région Occitanie, Jean-Paul Fauran, maire de La Palme, Jacques Bascou, président du Grand Narbonne, Bernard Devic, président du PNR, Jean-Claude Méric, directeur de l'office de tourisme, Patrice Gabanou, maître saunier, et une multitude de personnalités agissant dans le territoire du Parc.

Dans le cadre des Routes Bleues Odyssea, vient s'insérer cette route du Sel et des Pêcheurs dont la finalité est une mise en écotourisme d'un itinéraire de découverte des lagunes, de la mer et de la terre autour du Sel et de la Pêche Patrimoine. Une convention a été signée entre le



Autour de Didier Codorniou, tous les protagonistes du projet.

Parc, Gruissan et La Palme pour une mise en économie touristique des savoirs et savoir-faire locaux. L'objectif, à terme, est de démontrer, à travers la pratique d'une itinérance douce en mer et à terre, que le patrimoine autour du sel et de la pêche offre une destination d'excellence en Narbonnaise.

### ■ Un label pour prospérer

Le groupe s'est ensuite rendu au salin pour dévoiler une plaque attestant de ce label de haute qualité. P. Gabanou a rappelé les grandes lignes de son travail : « Un salin est

une machine où se mêle un milieu naturel avec sa flore et sa faune mais aussi l'homme qui se trouve au centre et qu'on ne peut enlever... Ce label va permettre d'obtenir de nouveaux marchés et donc de faire prospérer le site ». Au nom de Didier Codorniou, maire et vice-président de la Région, ayant dû s'absenter, c'est André Domenech qui prend la parole : « Les communes de La Palme et Gruissan ont toujours été liées par leurs salins, désormais elles le sont par une politique de développement commune et innovante. Nous sommes fiers

de recevoir cette distinction qui offre une reconnaissance à tous ceux qui travaillent autour.

Bernard Devic a pris ensuite la parole pour rappeler l'importance de ce label décerné pour la première fois en France et « qui devrait faire beaucoup de petits... Le parc de la Narbonnaise a réussi à figurer au sein des 52 parcs français. La société française est à la recherche d'endroits que chacun aime, respecte, protège... Le développement économique est notre perspective. Que les consommateurs en soient les acteurs ! »



La plaque vient d'être dévoilée attestant de ce tout premier label.



Patrice Gabanou, le saunier, peut être fier des diplômes obtenus.



■ Le canal de la Robine, branche du canal du Midi, classé au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, sert de fil rouge. D.R.

**PROJET** Une "Route du sel et des pêcheurs" sur le littoral audois

## Slow tourisme au fil de l'eau

Déplacements en douceur pour prendre le temps de la découverte et la rencontre.

L'ambition des acteurs du projet (\*) est de créer la première "Route Bleue du sel et des pêcheurs" qui valoriserait les patrimoines de la mer et de la terre du littoral audois. Une route que l'on parcourt en douceur à pied, à vélo, à cheval, à bord de navettes électriques, en aviron, en canoë, en bus... afin de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>.

Lors d'une phase pilote en 2017, elle s'est structurée entre les salins de Gruissan et de La Palme, sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Et le succès rencontré, notamment lors d'une course à pied et d'une croisière, est très encourageant.

Du coup, en 2018, ce nouveau

produit de slow tourisme devrait s'ouvrir à d'autres communes qui partagent cet héritage naturel et culturel commun : Sigean, Port-la-Nouvelle, Peyriac-de-Mer, Bages, Leucate, Narbonne, Fleury-d'Aude...

### Innovation digitale aussi

Il intégrera aussi des entreprises engagées dans le tourisme durable (hébergements, restaurations, vigneron, location de vélos, de canoë...) sous la marque nationale "Valeurs Parc Naturel Régional". Et favorisera les emplois non délocalisables.

« Suivre et emprunter la "Route Bleue", c'est mieux comprendre l'héritage historique des ports et des voies commerciales de navigation (du

sel, du vin de la pêche...) et découvrir les relations des peuples de la mer et de la terre, explique Philippe Calamel, directeur du projet. C'est vivre au contact des gens d'ici, en suivant un fil rouge intégrant le récit des patrimoines naturels et historiques... en prenant le temps de la découverte, de l'échange, pour simplement voir notre destination avec d'autres yeux plus écologiques, historiques, culturels... et sensibles ».

La lenteur n'empêchera pas la modernité, en faisant appel à l'innovation digitale : commentaires de guidage, réalité augmentée, visite virtuelle, immersion avec casque, GPS interactif...

La future "Route bleue" pour-

rait intégrer le "Grand itinéraire culturel européen nautique de valorisation du patrimoine maritime" (Groupement européen de coopération Odyssée) et décroché le label des itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, dans le référentiel de l'Unesco.

En effet, elle emprunte un tracé exceptionnel : le canal de la Robine, branche du Canal du Midi, classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

**SID MOKHTARI**

smokhtari@midilibre.com

► (\*) Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, communes de Gruissan et La Palme, salins de Gruissan et La Palme.